DÉLIBÉRATIONS

N° 2019/042/7.2 **Feuillet n° 043**

Département de le DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT

Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort

Pôle des Services Publics
58 Ave Jean Jaurès
24120 TERRASSON-LAVILLEDIEU

L'an deux mil dix-neuf, le 8 avril, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des Fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET.

Date de convocation : 1er avril 2019

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	**60**
Présents	**45**
Votants :	**53**
Pour :	**53**
Contre :	**0**
Abstention :	**0**

PRÉSENTS :
Titulaires : Didier CLERJOUX, Gérard DEBET, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie CHANQUOI, Patricia FLAGEAT, Guy COUPLET, Stéphane ROUDIER Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jacques MIGNOT, Yves MOREAU Catherine LUSTRISSY, Roland MOULINIER, , Charles SOL, Daniel BOUTOT, Serge EYMARD Philippe VIEILLEFOSSE Pierre AUGUSTE, Isabelle COMBESCOT, Laurent DELAGE, Claude SAUTIER, Francis AUMETTRE, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Jean-Claude GUARISE, Bernard DURAND, , Laurent MONTEIL, Michel LAPOUGE, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY Jean BOUSQUET, Coralie DAUBISSE, Florence DEBAT-BOUYSSOU, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Jean-Pierre JACQUINET, Claudine LIARSOU, Sabine MALARD, Jean-Luc BLANCHARD Dominique BOUSQUET, Dominique DURAND.

Suppléants : Jean-Pierre COLIN représente Josiane LEVISKI, Amandine DUCHEYRON représente Gérard MERCIER ; Patrick DELAUGEAS représente Camille GÉRAUD,

EXCUSÉS
Titulaires : Dominique DURUY donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Bertrand CAGNIART donne pouvoir à Claude SAUTIER, Jean-Marie SALVETAT, Jean-Michel LAGORSE, Nadine ÉLOI donne pouvoir à Yves MOREAU, Olivier ROUZIER donne pouvoir à Laurent DELAGE, Alexandra DUMAS, Serge PEDENON donne pouvoir à Serge EYMARD, Jean-Michel LAGORCE, Pierre DELMON donne pouvoir à Jean BOUSQUET, Roger LAROUQUIE donne pouvoir à Claudine LIARSOU, Francis VALADE, Arlette VERDIER, Nicole RAVIDAT donne pouvoir à Jean-Luc BLANCHARD, Laurent PELLERIN.

SECRÉTAIRE : Mme Annie DELAGE

OBJET : Vote du taux de TEOM pour le secteur du SMD3

Communes pour lesquelles la communauté de communes perçoit la taxe en lieu et place du SMD3

Le SMD3 intervient sur les communes de Ajat, Auriac du Périgord, Azerat, Bars, Beauregard de Terrasson, Fossemagne, Gabillou, Limeyrat, Montagnac d'Auberoche, Peyrignac, Sainte-Orse, Thenon, Villac.

AR PREFECTURE
024-200041150-20190408-DE2019042-DE
Reçu le 10/04/2019

	Bases prévi 2019	Taux 2019	Produit attendu 2019
Ajat	287 848	11,67%	33 591,86 €
Auriac du Périgord	455 204	11,77%	53 577,51 €
Azerat	360 358	11,66%	42 017,74 €
Bars	181 364	12,49%	22 652,36 €
Beauregard de Terrasson	570 602	11,38%	64 934,51 €
Fossemagne	476 537	11,46%	54 611,14 €
Gabillou	108 829	11,83%	12 874,47 €
Limeyrat	316 121	12,26%	38 756,43 €
Montagnac d'Auberoche	111 888	11,88%	13 292,29 €
Peyrignac	402 486	12,00%	48 298,32 €
Saint-Orse	379 206	11,87%	45 011,75 €
Thenon	1 189 479	12,64%	150 350,15 €
Villac	261 431	11,48%	30 012,28 €
			609 980,81 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

DECIDE de fixer les produits attendus 2019 et les taux qui en découlent conformément au tableau ci-dessus ;

AUTORISE Monsieur le Président à faire, dire et signer tout acte relatif à cette disposition.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,
le 09/04/2019

Le Président,
Dominique BOUSQUET.

Pôle des Services Publics
58, Av. Jean Jaurès
24120 TERRASSON LAVILLEDIEU
05.53.50.96.10

AR PREFECTURE
024-200041150-20190408-DE2019042-DE
Reçu le 10/04/2019